



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 30 juillet 2013

---

## La loi doit être respectée !

---

Depuis quelques jours, quelques fauteurs de troubles sèment le désordre dans une partie du quartier Rouher et tentent de provoquer la police. Celle-ci a répondu d'une manière graduée mais déterminée à leurs provocations.

Ils commettent des actes irresponsables qui auraient pu avoir des conséquences graves pour leur sécurité, celle des habitants du quartier et des forces de police.

En étroite collaboration avec la police nationale, les services municipaux, notamment les médiateurs ainsi que les correspondants de nuit, se sont mobilisés et suivent nuit et jour et avec une extrême attention la situation sur place.

Ni le climat ni les tensions sociales ne peuvent justifier de tels comportements. Je veux apporter mon total soutien à l'action de la police nationale et je salue le sens des responsabilités des habitants du quartier.

Je souhaite que le climat s'apaise et je regrette que certains organes de presse, en manque de sensationnel, utilisent des termes qui ne participent pas au retour du calme. Lorsqu'un quotidien local parle "d'émeute", on doit s'interroger aussi sur l'irresponsabilité des auteurs qui sous un titre racoleur mais surtout vendeur rajoutent à la tension existante.

La loi doit être et sera respectée à Creil comme ailleurs, dans toute la ville et dans tous nos quartiers et ceux qui sèment le désordre ou y participent seront interpellés et amenés devant la justice pour répondre de leurs actes.

Jean-Claude Villemain

Contact presse :

03.44.29.50.87

[communication@mairie-creil.fr](mailto:communication@mairie-creil.fr)

**C'est maintenant !**  
www.creil.fr

LA VILLE  
**CREIL**  
OISE-PICARDIE